

Communiqué de presse du 6 septembre 2006

Home Invest Belgium, Sicafe immobilière de droit belge, a décidé de procéder à une augmentation de capital en espèces par émission d'actions nouvelles avec droit de préférence pour les actionnaires existants.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles sera publié dans la presse financière belge le 16 septembre 2006.

Durant la première période de souscription du 18 septembre au 2 octobre 2006 inclus, les actionnaires existants pourront exercer leur droit de préférence, représenté par le coupon n° 9, et souscrire aux actions nouvelles sur base du rapport d'échange retenu.

Les droits de préférence non exercés seront vendus sous forme de scripts le 6 octobre 2006. Les acheteurs des scripts peuvent souscrire aux actions nouvelles durant une deuxième période de souscription du 6 au 11 octobre 2006 inclus, et ce sur base du même rapport d'échange.

Les actions nouvelles seront cotées sur Euronext Brussels respectivement dès le 5 octobre 2006 pour les souscriptions avec droit de préférence et dès le 16 octobre 2006 pour les souscriptions avec scripts. Elles porteront jouissance à partir du 1^{er} octobre 2006.

Par ailleurs, Home Invest Belgium a décidé en date du 6 septembre 2006 de payer un dividende intérimaire de EUR 1,68, égal à 9/12èmes du dividende de EUR 2,24 annoncé pour l'exercice en cours. Ce dividende intérimaire sera payable à partir du 18 septembre 2006 aux actionnaires existants, contre remise du coupon n° 8.

Pour plus d'informations :

Xavier Mertens, Chief Executive Officer – Tél. : 02/740.14.51 – Fax : 02/740.14.59

e-mail: xavier.mertens@homeinvest.be

site web: www.homeinvestbelgium.be

info@homeinvest.be



SICAF IMMOBILIÈRE DE DROIT BELGE | VASTGOEDBEVAK NAAR BELGISCH RECHT